

Les monuments historiques sinagots

Un « monument historique » est un immeuble ou un objet mobilier recevant un statut juridique particulier destiné à le protéger, du fait de son intérêt historique, artistique, architectural mais aussi technique ou scientifique (définition du Ministère de la Culture).

On distingue deux niveaux de protection :

- Le classement, destiné aux monuments d'intérêt national et protection la plus élevée
- L'inscription, destinée aux monuments d'intérêt régional.

Immeubles classés au titre des monuments historiques

- Dolmen de Gornevèze, classé par arrêté du 8 janvier 1968.
Notice : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00091741>

Immeubles inscrits au titre des monuments historiques

- Calvaire de Montsarrac, inscrit par arrêté du 16 février 1929.
Notice : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00091740>
- Croix de la Brassée, inscrit par arrêté du 16 février 1929.
Notice : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00091739>

Objets classés au titre des monuments historiques

- Calice du 15e siècle, conservé à l'église Saint-Patern du bourg, classé par arrêté du 12 décembre 1922.
Notice : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM56001224>
- Croix reliquaire du 18e siècle, conservée à l'église Saint-Patern du bourg, classée par arrêté du 25 mars 1924.
Notice : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM56001225>
- Bas-relief « Présentation de Jésus au temple », conservé à l'église Saint-Patern du bourg, classé par arrêté du 21 janvier 1974.
Notice : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM56001227>
- Croix reliquaire du 18e siècle, conservée à l'église Saint-Patern du bourg, classé par arrêté du 21 janvier 1977.
Notice : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM56001226>
- Calice et patène du 17e siècle, conservés à l'église Saint-Patern du bourg, classés par arrêté du 21 janvier 1977.
Notice : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM56001228>
- Patène (plat destiné à recevoir l'hostie durant la messe) du 16e siècle, conservée à l'église Saint-Patern du bourg, classée par arrêté du 3 février 1978.

Notice : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM56001229>

- Maquette ex-voto de L'Ange gardien, conservée à l'église Saint-Patern du bourg, classée par arrêté du 21 janvier 1981.

Notice : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM56001230>

- Tableau, portrait de l'abbé le Nevé, conservé à l'église Saint-Patern du bourg, classé par arrêté du 30 décembre 1982.

Notice : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM56001231>

Objets inscrits au titre des monuments historiques

- Maquette ex-voto d'un brick à sabord, conservée à la chapelle Notre-Dame de Bon-Voyage de Kerarden, inscrite par arrêté du 14 janvier 1977.

Notice : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM56002453>

- Maquette ex-voto d'un brick armé, conservée à la chapelle Notre-Dame de Bon-Voyage de Kerarden, inscrite par arrêté du 14 janvier 1977.

Notice : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM56002454>

- Croix d'autel, conservée à la chapelle Saint-Laurent, inscrite par arrêté du 2 août 1982.

Notice : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM56004277>

- Calice du 19^e siècle, conservé à l'église Saint-Patern du bourg, inscrit par arrêté du 2 août 1982.

Notice : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM56004278>

- Groupe sculpté, Vierge de Piété, conservé à la chapelle Saint-Laurent, inscrit par arrêté du 2 août 1982.

Notice : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM56004275>

- Statue de saint Vital, conservée à l'église Saint-Patern du bourg, inscrite par arrêté du 20 avril 1998.

Notice : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM56006044>

- Statue de saint Patern, conservée à la chapelle Saint-Laurent, inscrite par arrêté du 2 août 1982.

Notice : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM56004276>

- Canot à aviron, inscrit par arrêté du 25 mai 2018.

Notice : <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/palissy/PM56006360>

Inventaire réalisé le 28 mai 2020 à partir de la base de données :

www.pop.culture.gouv.fr